

16 octobre 2023

Le budget des soins de santé 2024

Réaction de GIBBIS

16 octobre 2023 – **Le Conseil général a approuvé ce lundi son budget pour 2024 sur proposition du Gouvernement fédéral. GIBBIS, la fédération des institutions bruxelloises salue les efforts qui ont été faits pour le soutien du personnel soignant mais déplore le fait que si peu de moyens soient alloués aux hôpitaux malgré la situation précaire dans laquelle ceux-ci se trouvent.**

GIBBIS soutient la priorité accordée au bien-être et au respect du personnel soignant, notamment via les mesures pour un soutien administratif et logistique ainsi qu'un renforcement de la formation et de l'accompagnement du personnel soignant. GIBBIS demande toutefois de rendre ces moyens structurels dès 2025 et de compléter le financement pour garantir au moins un mi-temps de personnel de soutien administratif ou logistique par unité de soins.

À côté de cela, étant donnée la santé financière précaire des hôpitaux*, GIBBIS ne comprend pas qu'il n'y aura, en 2024, aucun soutien supplémentaire pour faire face à l'augmentation des coûts, par exemple de l'énergie et de l'indexation des salaires.

« Les demandes des hôpitaux n'ont pas été suffisamment entendues. Les priorités pour les prochaines discussions budgétaires devront sans conteste se concentrer sur le soutien des hôpitaux pour leurs assurer une meilleure santé financière et l'allocation de budgets spécifiques pour augmenter l'attractivité du secteur pour le personnel soignant, le combat contre la cybercriminalité et le financement des pensions statutaires. », insiste Dieter Goemaere, Directeur hôpitaux de GIBBIS.

* cf notre communiqué de presse du xx/10/2023 : « 60 % des hôpitaux bruxellois dans le rouge »
<https://gibbis.be/fr/toutes-les-actualites/item/5060-communique-de-presse-16>

Contact presse :

Ariane van de Werve – +32 486 17 33 26 – ariane.vandewerve@GIBBIS.be

GIBBIS (www.GIBBIS.be) est la fédération patronale pluraliste des secteurs public et privé associatif des institutions de soins à Bruxelles. Elle représente plus de 70 institutions membres (hôpitaux, institutions psychiatriques et maisons de repos), réparties sur plus de 80 sites à Bruxelles et couvrant les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.